

A propos du centre de tri de Masseube

Droit de réponse à un article paru récemment dans la presse



A propos du centre de tri de Masseube

En réponse à l'article paru le 6 mai 2024 dans la Dépêche sur le projet de Centre de Tri à Masseube : Apport de précisions.

CENTRE DE TRI DE MASSEUBE :

« LES CERTITUDES DU PROFESSEUR SHADOKO ! »

Génération Ecologie Gers soutient le Collectif « Protégeons Masseube » et les associations environnementales, « France Nature Environnement », « Les Amis de la Terre » et « Bien Vivre dans le Gers » qui s'opposent au Projet de Centre de Tri de déchets à Masseube, sur un emplacement sensible aux risques d'inondation, de pollution et par le trafic engendré sur le D929, de sécurité publique.

Le PDG de la SPL-TRI-O vient de contracter auprès de la Banque des Territoires, un prêt bancaire de 15 millions d'euros pour commencer les travaux du Centre de Tri, sans attendre les résultats des actions judiciaires engagées contre ce projet, arguant que ces procédures ne sont pas suspensives.

On peut s'interroger sur ce qui fait « se précipiter » ainsi Francis Dupouey qui semble être le seul réel activiste dans cette affaire au fur à mesure que les questions s'accroissent sur l'opportunité de ce projet et son emplacement au coeur du Parc Naturel Régional d'Astarac,

Profiter de l'assemblée générale de l'Association des maires de France et de la venue, à ce titre, de la ministre déléguée aux collectivités territoriales et de la Ruralité pour annoncer, photo à l'appui, que les travaux « vont pouvoir être engagés » grâce à cet argent, pourrait laisser à penser qu'il s'agit d'une subvention ou que le projet est d'intérêt national. C'est une tromperie de plus. Pour l'instant le projet n'est subventionné qu'à hauteur de 2,5 millions d'euros (ADEME 3,87 %, REGION 1,75 %, CITEO 3,16%) sur les 30 millions estimés nécessaires à ce stade et hors intérêts. Soit moins de 9 %. Le reste sera emprunté. Ce qui ne poserait aucun problème si les remboursements ne provenaient des contributions des collectivités territoriales qui collectent la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) qui va exploser. Il s'agit donc bien d'argent public, de celui des habitants du territoire.

En précipitant les choses, la SPL-TRI-O par la voix de son PDG, refuse de reconsidérer l'emplacement de ce centre de tri, ni d'envisager d'autres solutions moins coûteuses, moins dangereuses et tout aussi efficaces. Et ainsi, tente de couper court aux doutes qui s'installent chez les élus et aux nombreuses demandes de remettre le projet sur la table.

La SPL-TRI-O semble plus préoccupée par son chiffre d'affaire et peu importe que le Gers devienne le réceptacle des déchets à trier, non seulement de ceux qu'il produit et qui ne suffiraient pas à compenser les investissements, mais également les déchets des Hautes-Pyrénées et d'une partie de la Haute-Garonne qui arriveront à Masseube par la route.

Alors même que les raisons objectives d'abandonner ce projet se multiplient, au fil des mois, un homme obstiné clame ce qui pourrait être une devise Shadock :

« Quitte à aller droit dans le mur : autant accélérer ! » .

Patrick KOPFF, référent pour le Gers du Mouvement Génération Ecologie (



gers@generationecologie.fr – www.generationecologie.fr »*